

# **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre** le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 28 octobre 2024*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 25*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ÉTIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Valérie MILLON, Laurent JARRY.

**Excusés par procuration :**

Franck LENOIR donne procuration à Jocelyne LAVERDURE DELHOUME en date du 29 octobre 2024

Alexandre DOS REIS donne procuration à David PENOT en date du 29 octobre 2024

Bruno COMTE donne procuration à Laurent JARRY en date du 29 octobre 2024

Gilles MONTI donne procuration à Martine LERICHE en date du 30 octobre 2024

Laurence PIPERS donne procuration à Isabelle NÉGRIER-CHASSAING en date du 4 novembre 2024

Aurore TONNELIER donne procuration à Clément RAVAUD en date du 04 novembre 2024

Alain AUTHIER donne procuration à Christian DESMOULIN en date du 04 novembre 2024.

**Excusée :**

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance : Laurent CHASSAT

**Objet :** Dénomination de la salle de spectacle au sein du centre culturel Jean Cocteau  
**Délibération 2024 - 113**

Le centre culturel Jean Cocteau a bénéficié de travaux de grandes ampleurs visant à sa réhabilitation et à l'amélioration du confort des usagers.

La salle de spectacle a été entièrement rénovée et remise en service le 14 octobre 2024.

Dans le cadre de sa politique culturelle, la municipalité souhaite identifier cette salle comme un véritable pôle d'attraction.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de lui attribuer un nom, en l'honneur d'une personnalité française qui aura marqué le milieu artistique.

Plusieurs propositions de noms sont possibles et sont exposées ci-après,

1. Madame Laëtitia MILOT  
Née à Limoges et résidente de Saint-Gence pendant 10 ans, mannequin, actrice, comédienne et écrivaine.
2. Monsieur Michel BECQUET  
Né à Limoges, tromboniste 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris et 1<sup>er</sup> prix du concours international de Genève, soliste à l'orchestre de Lausanne et à l'orchestre de l'Opéra de Paris.
3. Monsieur Marcel LAGORCE  
Mort à Limoges, trompettiste 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris, trompette solo de l'orchestre de la Garde Républicaine puis de l'orchestre de Paris, bénévole de l'Harmonie Municipale de Limoges.
4. Monsieur Christophe COIN  
Directeur de l'ensemble baroque de Limoges de 1991 à 2013, violoncelliste chef d'orchestre et professeur de viole de Gambe et violoncelle au CNSM de Paris et à la Scola Cantorum de Bâle.
5. Monsieur Marcel LANDOWSKI  
Pianiste, chef d'orchestre, musicologue et compositeur, directeur de la musique au ministère de la Culture. Il est à l'initiative des conservatoires nationaux, orchestres symphoniques et théâtres lyriques dans chaque région, ainsi que des écoles nationales d'enseignement musical dans chaque département.
6. Madame Eve RUGGIERI  
Née à Limoges. A dédié sa carrière à la culture en tant qu'écrivaine ainsi que productrice et présentatrice d'émissions radiophoniques et télévisuelles.

Le Conseil Municipal est invité à débattre et à se prononcer sur ces propositions avant d'entériner celle qui aura retenu le plus de voix au sein du Conseil.

Le nom qui fait l'unanimité est celui de Madame Eve RUGGIERI

## DÉLIBÉRATION

**VU** l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDÉRANT** la proposition d'attribuer le nom d'une personnalité française culturelle à la salle de spectacle du centre culturel Jean Cocteau,

**CONSIDÉRANT** la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

### DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'APPROUVER** la dénomination de la salle de spectacle du nom de la personnalité française ayant obtenu le plus de voix au sein du Conseil Municipal :  
Madame Eve Ruggieri ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 5 novembre 2024

Le Maire

Fabien DOUCET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le **5 NOV. 2024**

Publié ou notifié

**5 NOV. 2024**

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB113

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 05/11/2024

Objet : Dénomination de la salle de spectacle au sein du centre culturel Jean Cocteau

Nature : Délibérations

Matière : Domaines de compétences par thèmes - Culture

Date de télétransmission : 05/11/2024 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DELIB113-Dénomination de la salle de spectacle au sein du centre culturel Jean Cocteau.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20241105-DELIB113-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 05/11/2024